

N°97 - Septembre 2012



• VIE ASSOCIATIVE

**Rentrée
des activités**

pages 10 & 11

• LES TOUT-PETITS

**Dans le cœur
des Molières**

pages 16 à 19

• DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Sommet de Rio

pages 20 & 21

SOMMAIRE

- **ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES**

pages 4 à 6

- **ÉCOLES**

La rentrée

page 7

- **CENTRE DE LOISIRS :**

Visite des enfants de Gometz

page 8

- **SPORT :**

Des nouvelles du Tennis-Club

page 9

- **VIE ASSOCIATIVE :**

Rentrée des activités

pages 10 & 11

- **AGENDA détachable**

pages 12 & 13

- **P.L.U. :**

Avis d'enquête publique

page 14

- **RENDEZ-VOUS :**

Réunion d'information

organisée par La Lendemain

page 15

- **LES TOUT-PETITS :**

Dans le cœur des Molières

pages 16 à 19

- **DÉVELOPPEMENT DURABLE :**

Le Sommet de Rio, amère déception

pages 20 & 21

- **MOTS CROISÉS**

de Claude Guillemain

page 22





Le mot du maire

L'été 2012 se déroulait normalement, marqué par les pluies persistantes de juillet, qui si elles ont perturbé *les 6 heures du jazz*, avaient en revanche permis d'écourter le séjour des gens du voyage. Au mois d'août, le soleil revenu permettait aux agents communaux de rattraper le retard accumulé dans l'entretien des espaces verts. Pourquoi a-t-il fallu que cette période estivale s'achève dramatiquement le 29 août, un peu avant 20 heures, dans un terrible accident de la circulation qui ôta injustement la vie à une enfant des Molières ? L'inexpérience ? La fatalité ? Peut-être ne saurons-nous jamais ce que fut la cause exacte de cette tragédie qui bouleversa notre village.

Cependant ce n'est pas le seul accident mortel que l'on ait à déplorer sur les axes routiers desservant Les Molières. En particulier sur cette route de Gometz, la RD 40, où Océane a trouvé la mort. Quelles que soient les raisons de cet accident, la vitesse excessive ne peut être étrangère à la gravité de celui-ci.

Bouleversés et révoltés par ce drame, nous sommes déterminés, élu(e)s des Molières, élu(e)s de Gometz-la-Ville, services du Conseil général, gendarmes, pompiers, à mettre tout en œuvre pour obliger les automobilistes à la prudence. Probablement en renforçant les mesures répressives qui obligeront enfin les conducteurs délinquants à respecter les limitations de vitesse et la signalisation routière.

Parce que vos enfants, vos familles, vos amis et vous-mêmes peuvent en être les victimes, vous, habitants des Molières qui étiez nombreux aux obsèques d'Océane, rappelez-vous chaque jour que la vitesse peut tuer, que le drame du 29 août 2012 peut se reproduire à tout moment et démontrez qu'une conduite prudente et responsable peut éviter bien des accidents.

www.lesmolières.fr



Le site web d'informations de la commune des Molières permet de vous donner plus régulièrement des informations, quelquefois importantes et de dernière minute. N'hésitez-pas à vous connecter souvent.

Nouveauté : les parents s'exercent ce mois-ci à l'inscription de nos écoliers pour la cantine, l'étude et la garderie. Cette économie de temps et de papier, demandée par les parents eux-mêmes, crée de nouvelles habitudes qui d'ici peu seront bien intégrées.

N'oubliez-pas de vous inscrire à notre lettre d'information électronique, bien qu'aucune information n'ait été envoyée à ce jour.

Des éditions régulières de cette lettre d'information seront bientôt mises en place.

ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES



«Les 6 Heures du Jazz»

7 Juillet 2012

avec le soutien

de la commune des Molières,

du Conseil général de l'Essonne,

de la Région Île de France,

et de nombreux mécènes privés

(liste sur www.6hdujazzfestival.fr)





*Merci à Pascal Lebrun
pour ses photographies*

Les parapluies cette année furent souvent déployés même si de longues éclaircies ont pu offrir un peu de répit.

À l'heure du dîner et des concerts du soir, toutes les tables étaient pourtant occupées, ce qui prouve la **fidélité d'un public de plus en plus nombreux**.

Si le soleil s'y met la prochaine fois, le succès sera considérable.

Les prestations d'**Eric Legnini, Captain Mercier, Les Oignons, Michael Cheret, Baptiste Herbin, Collectif Ethnik**, ont comblé cette année les festivaliers, et près de **200 voitures de collection** ont pu déambuler et s'exposer au public.

Autour de l'association *Les Molières Événements*, **plus d'une centaine de moliérois(es) bénévoles** se sont encore mobilisés pour assurer la fête.



ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES (2)



12 Juillet, avec Jérôme Guedj, Président du Conseil général de l'Essonne, Joël Mancion accueille Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée chargée des personnes handicapées pour la plantation du 1er arbre à La Lendemain.



Partenaires présents, aussi, Véronique Dubarry, adjointe au Maire de Paris, et Laure Lechatellier, vice-présidente du Conseil régional d'Île de France (à droite ci-dessus). Claire et Denis Chastenet entourent la Ministre.



(Photos : Pascal Lebrun)

En présence de l'association porteuse du projet, SAUGE (Solidarité Autisme Gestion), représentée par Claire Chastenet sa présidente, et le GPS La Lendemain représenté par son mari Denis Chastenet. Un couple tenace et persévérant qui porte ce projet depuis longtemps, et qui a pu rappeler combien le Conseil général en la personne de Jérôme Guedj avait su l'accompagner et le défendre, mais aussi la Mairie de Paris, ou encore le Conseil régional.

Les élu(e)s des Molières ainsi que de nombreux(ses) élu(e)s des communes voisines étaient présent(e)s. Un seul regret, l'initiative malheureuse du président de la Communauté de Communes du Pays de Limours qui avait délégué son fils, conseiller général du canton, et la directrice générale des services de la Communauté, afin de veiller à ce que cette manifestation soit

perturbée par le déclenchement de travaux de terrassement et d'entretien à l'entrée du domaine, déployant engins de chantier et débroussailleuses, dans le seul but de gêner l'acheminement des participants et troubler bruyamment le déroulement de la cérémonie.

Pour exprimer son mécontentement de ne pas figurer parmi les personnalités invitées, était-il pertinent pour un élu de la République d'user de ce procédé aussi puéril que choquant, alors que d'autres pour le même motif se sont raisonnablement limités à une distribution de tracts ?

La cause des personnes handicapées et en particulier celles qui sont victimes du syndrome autistique, méritait une attitude plus responsable et surtout plus digne.



Les équipes éducatives et les services municipaux étaient mobilisés le **4 septembre** pour une **rentrée** effectuée dans les meilleures conditions possibles. Quelques petites larmes et séparations rituelles mais tout s'est bien passé !

Les effectifs sont les suivants :

■ ÉCOLE MATERNELLE / 81 enfants

- 22 enfants en Petite Section : Mme Fauconnier (Directrice)
- 29 enfants en Moyenne Section : Mme Jambou
- 30 enfants en Grande Section : Mme Limouzi-Vergnaud

Animatrice de vie scolaire : Mme M. Lefèvre
Intervenant extérieur : M. Espié (Musique)

■ VACANCES SCOLAIRES

Toussaint

du samedi 27 octobre 2012
au lundi 12 novembre 2012 au matin

Noël

du samedi 22 décembre 2012 au lundi 7 janvier 2013 au matin

Printemps

du samedi 2 mars 2013 au lundi 18 mars 2013 au matin

■ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE / 154 enfants

- 25 enfants en Cours Préparatoire : Mme Païs
- 7 enfants CP / 17 enfants CM2 : Mme Joosten (Directrice) et Mme Bourdot (le mardi)
- 23 enfants en CE1 : Mme Tonnerre
- 28 enfants en CE2 : Mme XXXXX
- 7 enfants CE2 / 17 enfants CM2 : Mme Bouvier
- 30 enfants en CM1 : Mme Bourdot et Mme Roizil

Animatrice de vie scolaire : Mme M. Lefèvre
Intervenant extérieur : M. Espié (Musique)
Animateur sportif : M. Williams

Pâques

du samedi 27 avril 2013
au lundi 13 mai 2013 au matin

Été

à partir du samedi 6 juillet 2013

Nouveau : les services périscolaires en ligne



Grâce au menu « Les écoles » sur la colonne de droite du site **lesmolieres.fr**, vous pouvez désormais procéder à l'**inscription en ligne** de vos enfants pour la restauration scolaire, la garderie, et la garderie après l'étude. Le but des formulaires en ligne est de simplifier et dématérialiser l'inscription. Il convient cependant pour les parents d'être très attentifs aux **dates limites pour procéder aux inscriptions**.

NB : Pour les parents n'ayant pas accès à internet, il sera toujours possible de remplir le formulaire directement en mairie.

VISITE DES ENFANTS DE GOMETZ



Mercredi 27 juin, les enfants et animateurs du centre de loisirs de Gometz sont venus passer la journée avec nous.

Le matin, nous avons vu un spectacle sur la mer au Paradou, puis nous avons mangé tous ensemble à l'ombre des bois.

Tout l'après-midi, nous avons joué, par équipe, dans différents stands afin de découvrir le trésor qu'avait caché Dame Nature... et nous l'avons trouvé : des bonbons et des gâteaux que nous avons partagés, tous ensemble !

À bientôt les copains de Gometz !



« C'était bien car ils sont venus ! » Cléa G.

« J'ai aimé car on s'est bien amusé ! » Caroline J.

« C'est bien car je me suis fait des amis. » Florian B.

« J'ai préféré la chasse aux trésors » Samuel J.

« J'ai aimé changer de stands et faire les jeux même si c'était facile. » Anyssa R.

« C'était la plus belle journée que j'ai passée au centre aéré ! » Charline T.





Le samedi 9 juin, le tennis club des Molières ouvrait sa **fête** en conviant les habitants à un apéritif. Celui-ci s'est déroulé dans une atmosphère bon enfant, sous un joli soleil, ce qui fut rare ce printemps, pendant que les saucisses grillaient doucement sur le barbecue.

Entrées, saucisses et desserts furent ainsi partagés dans la bonne humeur, pendant que les enfants, sous l'œil vigilant de leurs professeurs Emmanuelle et Stéphane, échangeaient des balles.



Durant ce printemps, le tennis club, en accord avec les enseignants, a pu organiser une **initiation de tennis à l'école** maternelle, pour les enfants de grande section. Merci aux enseignantes qui permettent un déroulement agréable de cette activité dans laquelle la majorité des enfants prennent beaucoup de plaisir ; activité qui permet d'améliorer la bonne coordination de ceux-ci.

Par contre les cours d'initiation offerts par le tennis club aux élèves de CM2 n'ont pu être dispensés à cause de contretemps successifs (autorisation arrivée tardivement et remplaçant de la directrice absent). Partie remise pour une autre année !

En ce qui concerne **les compétitions de ce printemps**, **l'équipe dames** a terminé **2ème** de sa poule en 4ème division, juste derrière l'équipe de Nozay 2 que nous avons justement battue lors de notre 1ère rencontre !

Deux équipes hommes seniors étaient engagées. L'une en **4ème** division, l'autre en **3ème** division. Malheureusement, cette dernière, qui a terminé à l'ultime place de sa poule n'a pu se maintenir. Il faut dire à sa décharge, que les meilleurs éléments du club qui avaient obtenu cette montée sont, dans leur majorité, partis dans d'autres clubs possédant des courts couverts sur place. Ah ! Quand aurons-nous une structure couverte afin que le club « vive » pour de vrai ? Que nos élus puissent nous entendre !

Deux équipes hommes vétérans étaient inscrites ; l'une en 2ème division, l'autre en 5ème division. Elles ont terminé respectivement **5ème** et **3ème** de leur poule.

En ce qui concerne les enfants, 2 équipes garçons 13/14 ans étaient inscrites l'une en 2ème division, l'autre en 3ème division et une équipe garçons 11/12ans était en 2ème division. Cette dernière a terminé 4ème de sa poule.

Les 2 équipes de 13/14 ans ont terminé non seulement 1ères de leur poule mais elles sont allées toutes les deux en ½ finale régionale. La relève commence à pointer le bout de son nez...



Enfin une douzaine de personnes du club ont participé au **tournoi CCPL** dont les finales ont eu lieu les 23 et 24 juin. Félicitations à Philippe Clost qui était finaliste du *tournoi Claude Belon* réservé aux 4ème série.

Bonne rentrée à tous ! et n'hésitez-pas à nous contacter sur notre site internet* si vous n'avez pu nous rencontrer au forum du 9 septembre.

Pour le Tennis Club des Molières
Geneviève Cano

RENTRÉE DES ACTIVITÉS



Dimanche 9 septembre, avec le concours de l'association Sports & Loisirs des Molières en même temps organisatrice, **les associations suivantes sont venues** présenter leurs activités et y inscrire le cas échéant les habitant(e)s venu(e)s s'informer :

- **Sports & Loisirs des Molières**

Plus d'info sur sportsetloisirsdesmolieres.fr

- **Caisse des Écoles**

Plus d'info : vous adresser en mairie auprès de Didier Lebrun

- **Le Tennis-club des Molières** (voir aussi notre article page 9 de ce numéro)

Plus d'info sur www.club5.fft.fr/tclesmolieres

- La **boxe française** / Skippy Club

Contact : Delphine MULLER au 06 29 59 69 09 ou sclesmolieres@gmail.com

- Le **Secteur Paroissial**

Contact : 01 60 12 17 49 / secteurcatho.limours@wanadoo.fr

- **L'Université du Temps Libre Essonne**

Plus d'info sur www.utl-essonne.org

- **Les Petits Boutons**, bourse aux vêtements

Plus d'info sur www.bourse.lesoisillons.fr

- **L'Arbre à Soleil**, relaxation

Plus d'info sur arbresoleil.blog4ever.com

- **SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement)**

Plus d'info sur www.snl-essonne.org

- **L'Association Visite à Domicile (AVAD)**

Plus d'info sur www.avad-region-limours.fr

Nous vous proposons également de vous reporter au **guide municipal** fourni à l'ensemble des habitant(e)s cette année (il reste quelques exemplaires en mairie) pour connaître la liste exhaustive des associations.

Pour ces dernières, **Agnès Leroy**, conseillère municipale déléguée à la gestion de l'utilisation du matériel et des locaux communaux, est à leur disposition dans le cadre de leurs démarches et de la vie associative en général.

Bien d'autres activités sportives ou culturelles existent autour des Molières si vous ne trouvez pas votre bonheur dans l'offre locale.

Ainsi, vous pouvez vous renseigner notamment auprès des communes de Limours ou Gif sur Yvette, par exemple, dont le nombre d'habitants permet une offre plus large.

Deux clubs sportifs nous ont récemment contactés pour relayer l'information les concernant. Vous trouverez ci-dessous leurs coordonnées :

■ BASKET VALLÉE DE CHEVREUSE

En partenariat avec l'ESP du Perray en Yvelines, un projet de création d'une **section basket à Cernay** la Ville voit le jour.

Le but de la création de cette section est de pouvoir participer en entente avec l'ESP aux championnats de la fédération française de basket (entraînements avec des coaches diplômés) ou de pratiquer simplement ce sport en loisir.

Tous les joueurs à partir de 5ans (Baby Basket) seront encadrés pour apprendre et progresser dans la pratique de ce sport dynamique.



**LUNDI
MERCREDI**
17h45/18h - 20h30

**En soirée
le mercredi
pour les
plus grands**

**Au gymnase
de Cernay**
près du terrain
des sports
et tennis

Contacts :
Le Président
(Pascal : 06 82 80 05 99)
La Secrétaire
(Sandrine : basket.cernay@orange.fr)

■ RUGBY FÉMININ

L'Entente Sportive Marcoussis – Limours Rugby féminin (LIMARDANTES) recrute des joueuses pour la saison 2012-2013.



Les entraînements ont lieu :

Le mercredi de 20h à 22h
au stade de Villarceaux à Nozay (91)

Le vendredi de 20h à 22h
au stade du Moulin à Marcoussis (91)

Les matchs ont lieu tous les 15 jours environ. Le club reçoit au Stade de l'Étang Neuf à Marcoussis. L'équipe évolue en Fédérale 2, championnat de rugby à XV ainsi qu'au rugby à VII.

Palmarès : Championne IDF 2010 et 2011 à XII, vice-championne de France 2011 à XII, championne Île de France à VII en 2012.

Renseignements :
Olivier CHAPERON (coach)
06 81 30 50 73
olivier.chaperon@gmail.com

Séverine HEREA (joueuse et dirigeante)
06 83 82 60 71
s.herea@laposte.net

Agenda

Samedi 29 septembre
PORTES OUVERTES

Sapeurs pompiers de Limours

(voir notre dernière page de couverture)

Mardi 9 octobre à 20h30
RÉUNION DE PRÉSENTATION
La Lendemain
au Paradou

(voir la page 15 de ce numéro)

du 10 au 14 octobre
FÊTE DE LA SCIENCE
EN ESSONNE

Inauguration le 6 octobre à 16h30
à Limours (LA SCÈNE)

(voir la page 23 de ce numéro)

Jeudi 11 octobre à 20h45
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes du Pays de Limours

à la Maison de la CCPL / Briis sous Forges

du 27 octobre au 8 décembre
PLAN LOCAL D'URBANISME
Enquête publique

(voir l'avis en page 14 de ce numéro)

Dates où le commissaire-enquêteur
recevra en mairie :

- samedi 27 octobre 2012 de 9h à 12h,
- lundi 12 novembre 2012 de 14h à 18h,
- mercredi 28 novembre 2012 de 14h à 17h,
- samedi 8 décembre 2012 de 9h à 12h.



Sous réserve d'être établies dans
la commune, nous offrons aux
entreprises moliéroises un encart
dans les bulletins municipaux.

> détachez-moi !

M.A. PEINTURE
RAVALEMENT - REVÊTEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION
8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIERES
TEL. 01.60.12.31.73

TAXIS
Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boulay
91470 Les Molières
Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux
06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

D.V. PORTAILS
vente - installation - maintenance
Portails - PHE
Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures
M. David Vicente
Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cemay - 91470 Les Molières
e-mail: dvportails@voila.fr
06 64 52 48 28

**Restaurant LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie - Grill - Plats variés
Repas d'affaires, baptêmes...
Ouvert midi et soir,
du mardi au dimanche soir
Fermeture lundi et dimanche soir.
Tél. : 01 69 41 39 62

LES MOLIERES IMMOBILIER
Ventes - Locations - Estimations
Maisons - Terrains - Appartements
7, Place de la mairie 91470 LES MOLIERES
Tel : 01 60 12 21 58
Fax : 09 82 62 09 91
E-mail : lesmolièresimmobilier@bbox.fr



electronic eye
INTERACTIVE IMAGERY

VISITE INTERACTIVE 360° • OBJETS 360° • HYPER ZOOM

- IMMOBILIER DE STANDING •
- TOURISME HAUT DE GAMME •
- AUTOMOBILE DE PRESTIGE •
- AVIATION D'AFFAIRES •
- ŒUVRE D'ART •
- HOTELLERIE DE CHARME •



Prix de la
création 2012
du Cj2e et
de la CCI de
l'Essonne

Retrouvez d'autres infos actualisées
sur le site internet d'informations municipales

www.lesmolières.fr

Samedi 10 / Dimanche 11 Novembre
Salon Artisanal & Marché Gourmand
au Paradou
organisé par la Caisse des Écoles

Jeudi 15 Novembre à 20h30
Soirée spectacle au Paradou
au profit du jumelage avec le Mali
> voir l'article p. 11 du n° précédent du bulletin municipal

Samedi 17 Novembre à 12h
Déjeuner spectacle au Paradou
pour nos aînés
Repas offert par le CCAS
Renseignements en mairie

Dimanche 23 Décembre après-midi
Spectacle de Noël
pour les enfants des Molières
Gratuit, organisé par *Les Molières événements*
(plus d'infos dans notre prochain numéro)

> détachez-moi !



La communication **Réactive**
Stratégie et conseil en communication
réalisation rapide de sites web,
brochures, flyers, affiches

AVOTRE SERVICE
L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
18, Chemin de Courmay 91470 LES MOLIÈRES - Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : avotre-service@club-internet.fr
N° Siret 406 561 719 00017

Pédicure - podologue

LEGRAS Josselin

14, place de la mairie
91470 Les Molières
01 60 12 98 91

Diplômé d'état
Semelles orthopédiques
Soins au cabinet et à domicile
Consultation sur rendez-vous

SAS CUSTODIO
Maçonnerie Générale - Tous corps d'Etat - Ravalement Projeté

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Ravalement Projeté

6, rue de Boullay
91470 Les Molières
www.sascustodio.com

Tél./Fax: 01 60 12 57 46
Port : 06 84 44 77 69
Port : 06 86 66 16 69

Ariane SIMONNET
Masseur-kinésithérapeute D.E.

16 ter, rue de Boullay les trous
91470 Les Molières
Port : 06 85 84 58 61

Tél : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@club-internet.fr



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°81/2012 du 6 septembre 2012, Monsieur le Maire de la commune des Molières a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

À cet effet, Monsieur Charles PITIÉ, Ingénieur mécanicien demeurant 2 rue des Marais à VIROFLAY (78220) a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du samedi 27 octobre 2012 au samedi 8 décembre 2012 à 12 heures inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie :

samedi 27 octobre 2012 de 9 heures à 12 heures,
lundi 12 novembre 2012 de 14 heures à 18 heures,
mercredi 28 novembre 2012 de 14 heures à 17 heures,
samedi 8 décembre 2012 de 9 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire,
Joël MANCION



LA LENDEMAINE



FERME
AGRICOLE
ARTISANALE



avec le soutien de la municipalité des Molières,
vous invite à une
soirée de rencontre et d'information
avec les responsables de La Lendemain

Mardi 9 octobre 2012
à 20h30 au Paradou

**> pour vous présenter la ferme agricole et artisanale,
son architecture et son aménagement,
son foyer d'accueil médicalisé.**

L'association SAUGE souhaite vous faire connaître son projet pour 24 adultes atteints d'autisme ou de troubles apparentés, fondé sur une approche compétente et éthique de ce handicap.

On y pratiquera, au rythme des résidents, toutes les activités de la ferme et de l'horticulture, les soins aux animaux, ainsi que des activités artisanales, artistiques et sportives ; et bien sûr les tâches domestiques y compris la bonne cuisine !

Ce sont autant de compétences recherchées pour assurer les 48 emplois créés, et autant de centres d'intérêt communs à partager pour tous, sur les 7 hectares de La Lendemain.



Les Tout-Petits : Dans le cœur des Molières

Nous avons reproduit ici les extraits d'une brochure à votre disposition en mairie ou au siège de l'association «Les Tout-Petits». Historiquement liée aux Molières, l'association vous y est présentée.

Nous aurons l'occasion de reparler de son activité et comment elle peut encore mieux la lier fortement, à l'avenir, à la vie de l'ensemble des moliérois(es).

Créée en 1965, l'**Association LES TOUT-PETITS**, association humanitaire à but non lucratif est reconnue d'intérêt général. Elle est régie par la loi de 1901 et gérée par un Conseil d'Administration actuellement composé, pour l'essentiel, de parents de personnes handicapées.

Elle se consacre aux enfants, adolescents et adultes polyhandicapés et handicapés mentaux. Elle assure dans ses établissements et services, les soins, l'éducation, la formation, les activités et les loisirs qui sont nécessaires à favoriser l'épanouissement physique et mental des personnes accueillies. Elle s'engage avec d'autres associations, qui œuvrent comme elle en faveur des personnes handicapées, pour la défense de leurs intérêts moraux, matériels et financiers.

Son siège social et sa Direction Générale sont situés dans les locaux de l'ancienne école primaire des Molières dont elle a conservé le caractère du début du xx^e siècle. L'Association gère actuellement plusieurs établissements et services :

- Un Service de Soins et d'Aide à Domicile,
- Un Etablissement pour Enfants Polyhandicapés,
- Un Externat Médico-Pédagogique,
- Un Placement Familial Spécialisé,
- Une Maison d'Accueil Spécialisé.

Sous l'impulsion du Conseil d'Administration et de son Président, la Direction Générale met en œuvre la politique de l'association, assure son fonctionnement, la gère et travaille en concertation régulière avec les administrations partenaires telles les Agences Régionales de Santé (A.R.S.) qui remplacent les Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (D.D.A.S.S.), les Conseils Généraux, la Sécurité Sociale.

Professeur Alexandre MINKOWSKI,
Président d'honneur (1990 à 2004)



Monsieur Alain OLESKER,
Président



La Direction Générale assure cette gestion avec les directeurs des établissements de l'**Association LES TOUT-PETITS**. Elle est en lien avec l'Education Nationale, l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.), les services de soins, les services de justice, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H.), la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.).

Docteur Elisabeth ZUCMAN,
Président d'honneur



Tous nos établissements ont pour objectif commun d'assurer la prise en charge des enfants, des adolescents ou des adultes handicapés. Ils ont aussi à cœur d'instaurer entre les équipes médico-éducatives, les parents, voire les familles d'accueil, une relation étroite et régulière dans l'intérêt de tous. De plus, les parents s'impliquent dans le fonctionnement de chaque établissement au sein des Conseils à la Vie Sociale (C.V.S.).

Fondatrice

Denise CARRETTE

Présidents d'honneur

Professeur Alexandre MINKOWSKI,
1990-2004

Docteur Elisabeth ZUCMAN
Depuis 2006

Président

Alain OLESKER

Vice-Présidents

Catherine LE JOUAN
Jean-Pierre WARLOP

Directeur Général

Gérard COURTOIS

Siège Social :

5 rue de Cernay – 91470 Les Molières
Tél : 01 60 12 12 10 – Fax : 01 60 12 52 83
E-mail : siege@lestoutpetits.fr

Site internet : www.association-les-tout-petits.org



Siège Social : 5 rue de Cernay – 91470 Les Molières



POUR DEMAIN...

Depuis la loi du 2 février 2005 en faveur des personnes handicapées, le manque de places se fait toujours cruellement sentir. L'association a pour objectif de tenter de répondre aux besoins...

Son potentiel d'accueil, croissant au fil des années le montre bien, mais il reste encore insuffisant. Aussi, avec l'aide de ses donateurs l'**Association LES TOUT-PETITS** se projette dans l'avenir et veut créer :

- Des Services de Soins et d'Aide à Domicile
- Des Maisons d'Accueil Spécialisé
- Des Foyers d'Accueil Médicalisé

■ Décembre 2012: ouverture
de la M.A.S. des Mesnuls (78)

L'**Association LES TOUT-PETITS** sait par expérience que la réalisation d'un projet demande plusieurs années. Aussi, dès à présent elle fait appel à toutes les bonnes volontés. Elle veut répondre aux attentes des personnes handicapées et de leur famille.

Dans la mesure de ses possibilités humaines et matérielles, l'**Association LES TOUT-PETITS** remplit sa mission avec le dynamisme de ses administrateurs, de ses équipes, de ses membres actifs. Elle bénéficie du soutien de ses donateurs.



Monsieur Gérard COURTOIS
Directeur Général
Association LES TOUT-PETITS

Siège Social :
5 rue de Cernay 91470 Les Molières
Tel : 01 60 12 12 10 – Fax : 01 60 12 52 83
E-mail : siege@lestoutpetits.fr

" Dans le polyhandicap, tout n'est pas handicapé parce que la personne polyhandicapée, atteinte de plusieurs déficiences graves, est une personne humaine à part entière "

Docteur Elisabeth ZUCMAN,
Président d'honneur

Votre don pour
l'**Association**
LES TOUT-PETITS

est déductible
de votre impôt



Vous donnez
10 euros
Cela vous coûte
3,40 euros

Vous donnez
50 euros
Cela vous coûte
17 euros

Vous pouvez déduire
- 66 %
de votre don
dans la limite de 20 %
de votre revenu
imposable

Pensez aux dons en ligne...
www.association-les-tout-petits.org

Découpez ce bulletin
et renvoyez-le avec votre règlement
Merci d'avance



Oui, je soutiens l'Association LES TOUT-PETITS

Association LES TOUT-PETITS - 5, rue de Cernay - 91470 LES MOLIÈRES
www.association-les-tout-petits.org

☐ **OUI**, je donne aujourd'hui :

☐ 10 €

☐ 50 €

☐ 15 €

☐ 100 €

☐ 30 €

☐ Dons libres

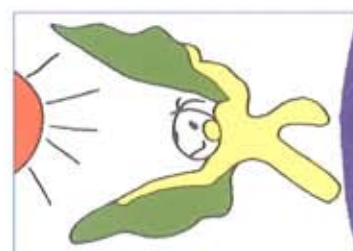
Je règle par chèque :

☐ bancaire

☐ postal

Date de naissance :

Date et signature :



LES
TOUT-PETITS

SOMMET DE RIO : AMÈRE DÉCEPTION

par **Pierre Pruneta**



RIO+20
Conférence des
Nations Unies
sur le
développement
durable

Sous l'égide de l'ONU, 20 ans après le sommet de la terre à Rio, du 20 au 22 juin, s'est tenu, toujours à Rio, le nouveau sommet international pour la terre, dit «Rio + 20».

1992 avait donné naissance aux conventions sur le climat, la biodiversité et la désertification. 2 décennies après, l'enjeu était de taille. Les responsables politiques se devaient de proposer les outils et les mesures indispensables pour lutter contre la catastrophe écologique qui menace la planète. Deux dossiers essentiels étaient à l'ordre du jour : la place de l'économie verte, et d'autre part la question du cadre institutionnel international pour le développement durable. Ce sommet a déçu et les commentaires sont très durs : résultats dérisoires, manque d'ambition, accord complètement déconnecté des problématiques environnementales, etc...

Tout d'abord, le texte final avait été quasiment «bouclé» avant l'arrivée des 110 chefs d'État et de gouvernement, échappant ainsi à leur arbitrage politique. *In fine*, les 190 pays représentés à Rio ont ratifié le projet de déclaration finale «le futur que nous voulons» en 49 pages, une pâle copie du texte sorti lors du 1er sommet en 1992. Ce texte justifie les critiques des mouvements sociaux. Les leaders de la société civile, présents à la préparation de la conférence, ont adressé une lettre aux Nations Unies pour se désolidariser d'une initiative

dépourvue d'engagements concrets. Les principales ONG ont qualifié ce sommet d'échec.

LA PLACE DE L'ÉCONOMIE VERTE

Ce thème constituait une grande partie de la discussion. Tout l'enjeu était de parvenir à une définition qui soit au service des peuples et de l'intérêt général. Mais les pays du Nord ont refusé les principes fondateurs de la déclaration de 1992 (principe des pollueurs-payeurs, responsabilité commune mais différenciée entre pays développés et pays en développement, principe de précaution). L'économie verte a cristallisé les désaccords entre le Sud et le Nord, les pays émergents craignant que les États du Nord leur imposent leur technologie verte tout en freinant leur développement.

Par ailleurs, une place centrale est accordée à l'O.M.C et à la dérégulation des marchés. Aucun engagement sur les taxes et transactions financières n'est pris. Il faut souligner la place que prennent les entreprises et les lobbies au sein de l'O.N.U.

Au final peu d'engagements contraignants, pas de calendrier de mise en œuvre ou de moyens, rien dans ce texte n'est en mesure de donner satisfaction aux peuples.



LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La déclaration de Rio frappe par la place mineure que tient l'environnement. L'objectif était de renforcer la gouvernance mondiale de l'environnement mais, dans ce domaine, aucune action commune (500 accords et conventions de portée internationale, plus de 5000 décisions, mais moins d'un tiers des États ont signé les principaux accords multilatéraux).

Le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a un budget de 75 millions d'euros, 600 agents, une goutte d'eau face à l'ampleur de la tâche ! Ce PNUE n'a ni de statut nouveau, ni de budget supplémentaire.

La France avec l'appui de l'Union Européenne et des pays Africains avait proposé une organisation mondiale de l'Environnement avec le statut d'Agence de l'ONU, ce projet a été repoussé.

Seul point positif : l'accord sur la création d'objectifs de développement durable à portée universelle mais le processus sera à définir d'ici 2015.



Le seul thème vraiment débattu à Rio est celui de la protection et la gouvernance de la haute mer. L'accord était défendu par la France, le Brésil et les ONG. Il semblait acquis au cours des négociations.

Le texte mettait l'accent sur la nécessité d'adopter une convention pour la protection de la haute mer dont la biodiversité n'est protégée par aucune règle, sinon le laisser-faire.

Mais sous la houlette des États-Unis, le Japon, la Russie, le Canada, le Venezuela, pour des raisons différentes, ont «coulé» le projet reporté à 2015.

Espoir déçu ! Ce n'est pas un échec mais on repousse l'échéance au lieu d'aller de l'avant...

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE CE SOMMET ?

Une grande déception où aucun engagement concret n'a été décidé. L'effet de la crise a plané sur Rio + 20 avec une absence de consensus international favorisant une logique de repli sur les intérêts nationaux au détriment de l'intérêt général.

Cette déclaration de Rio semble déphasée de l'état de la planète (l'épuisement des ressources naturelles, les défis démographiques ou de sécurité alimentaire). On peut émettre quelques doutes sur l'état de la gouvernance mondiale car à Rio, on a assisté à l'émergence de nations, plutôt que d'institutions internationales avec une absence de leadership.

Faut-il se résigner à ce constat négatif ? Pourtant, une des solutions, serait le rapprochement d'un groupe de pays avec des responsables politiques courageux, déterminés mais aussi visionnaires qui prendraient la tête du processus onusien pour l'environnement. Il n'est pas interdit de rêver !!

Les précédents Sommets consacrés aux questions de développement durable :

1972 : STOCKHOLM

1982 : NAIROBI

1992 : RIO

2002 : JOHANNESBURG

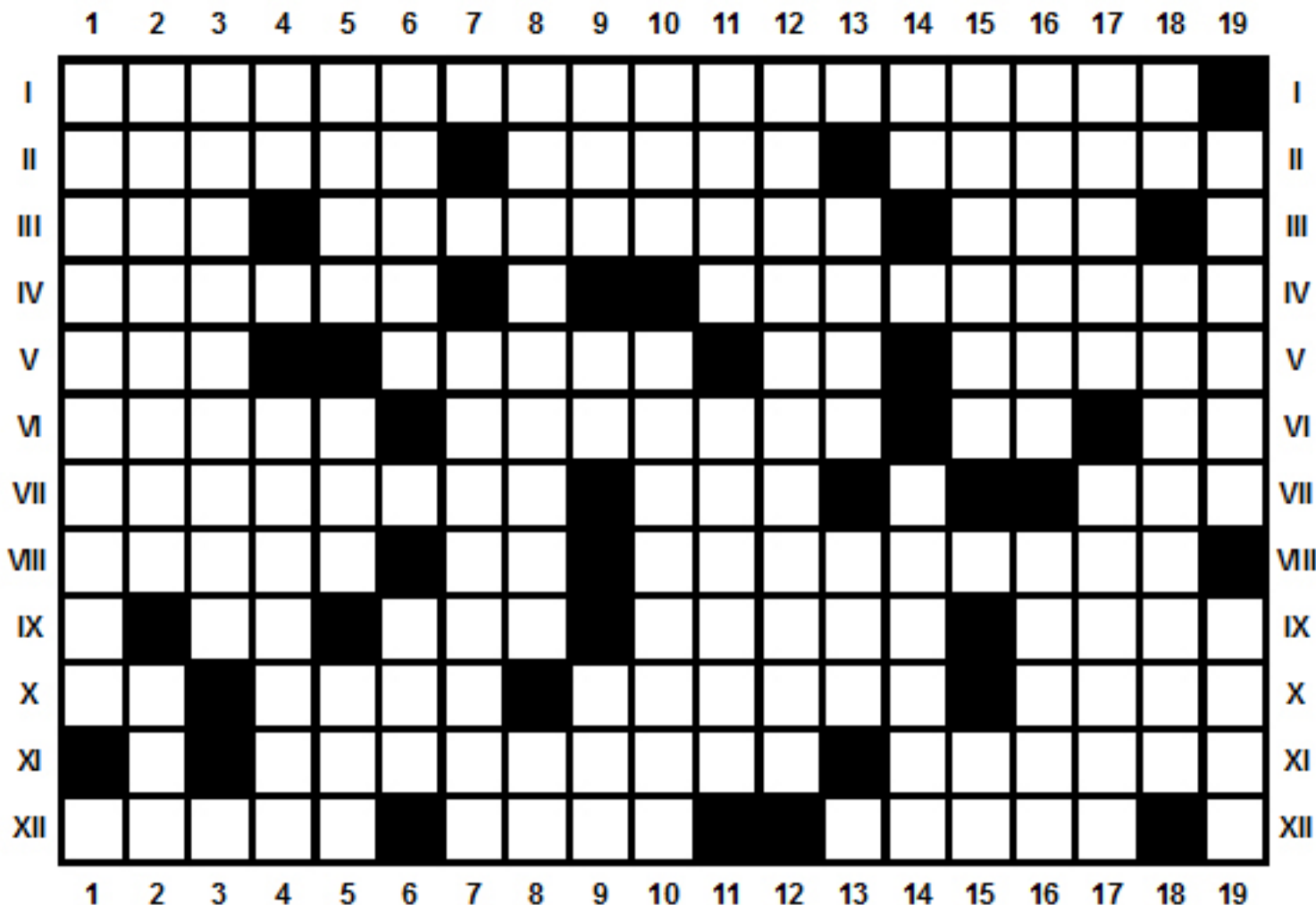


LES MOTS CROISÉS

de Claude GUILLEMIN

Solutions du n° précédent :

Horizontalement : I. Chemin de la vallée - Ré. II. Hic - Lei - Animées - Rab. III. Evaporation - Vus. IV. Mérites - Sisteron - Ai. V. IRT - eip - sn - Ursuline. VI. NN - Dopées - Rat. VII. Vannier - Nets - Idoine. VIII. Egalisant - Oise - CSA. IX. Rêve - Su - Arec - Ares. X. Ivre - Eugénisme. XI. Création - Snobismes. XII. Thermes - Ente - Est
Verticalement : 1. Chemin vert. 2. Hivernage - CH. 3. Ecart - Navire. 4. Pi - Enlever. 5. Ilote - II - Ram. 6. Néréides - Eta. 7. Diasporas - II. 8. NUEOE. 9. Laissez - Uns. 10. Avoinée - AG. 11. Vins - Stores. 12. An - Tu - Sienne. 13. Levers - Scion. 14. Leurs - IE - SOT. 15. Essoud - Amie. 16. NL - Ogres. 17. Ru - Irisé - Me. 18. Ra - Ananas - Es. 19. Ebriété - Ost



HORIZONTALEMENT

I. Manifestation locale à succès (5 mots) II. Fruit - Pigeon ? - Contenu III. Fond de bouteille - Maladie de peau de droite à gauche : pied déformé IV. Approuvée de la tête - Remise V. Dans les monts - N'est pas toujours olympique
Initiales pour véhicule rapide - Rouen chamboulé VI. Inoccupé - Diluer - Pronom - Initiales religieuses
VII. Région dite : «Jardin de la France» - Agence américaine - Absorbée VIII. De droite à gauche : Pif qui a pris un coup
Pronom - Poussent sur les roches IX. Dans le képi - De droite à gauche : chaleur animale - Riche au bord de la ruine
Prénom d'un assassin supposé X. Destination locale - Affluent du Danube - Adulte - Pigeon XI. Procréée
Singes d'Amérique XII. Assemblé - Signification - Empereurs

VERTICALEMENT

1. Fut d'abord à vapeur 2. Peut être destructrice - Distinguée 3. Souillure 4. Symbole chimique d'un métal - De Bagdad
5. Gouffre - Vaniteuse - Sigle d'un ancien syndicat d'enseignant 6. Ville d'Andalousie - Aux Molières : laisser aller
regrettable sur nos édifices publics 7. Pièces de tissu 8. Travaille à la cire - Points cardinaux 9. De bas en haut :
Tiens tête - Protection - A devancé l'ONU 10. Sortie en mer - Ont quitté l'école 11. De bas en haut : ... du sergent dans
une chanson de Michel Sardou - Oppose à la nuit 12. Fait impression 13. Crochet - Ecrivain italien 14. Note - Risqueras
15. Pas sympas quand ils sont faux - Possessif 16. Amphibien - Prénom 17. Ongulé d'Afrique - Se mettent pour parler
moins fort 18. Début du dépit - Cessation de jouissance 19. Fait du bruit sur nos côtes - Pas toujours au poing

à Limours inauguration de la fête de la science en Essonne

Organisée
par
Sciences Essonne
en partenariat
avec le
Conseil général
de l'Essonne
et la ville de
Limours.

Retrouvez l'ensemble
du programme sur
www.lesmolieres.fr

le 6 octobre à 16h30
salle La Scène

En présence de David Ros,

*Vice-président chargé de l'économie de l'innovation,
de la recherche, de l'enseignement supérieur
et des relations internationales.*

➤ à partir de 16h30

venez en famille participer à des animations
scientifiques ludiques, interactives et expérimentales
(cuisine moléculaire, chimie, nanomonde...)
proposées par le réseau Sciences Essonne.

ENTRÉE
LIBRE ET
GRATUITE



➤ à 19h spectacle jeune public
Vite, plus vite que la lumière

par la Cie Petite nature. Pendant sa fête d'anniversaire,
après avoir soufflé ses bougies, Céléritas se retrouve
dans le noir. Comme personne ne rallume la lumière,
elle décide d'en créer tout simplement...
Mais au fait, c'est quoi la lumière ?

À partir de 5 ans. Durée 50 min.

© Alessandro Vulliamin

S'INFORMER

S'INITIER

S'ENGAGER



LE SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS



PORTES OUVERTES SAPEURS-POMPIERS Limours

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2012

DE 10H À 18H - ENTRÉE LIBRE

DÉMONSTRATIONS - EXPOSITION - STANDS...

- 10h00 : exposition de véhicules
- 10h15 : baptême de plongée en piscine
- 10h30 : manœuvre de sauvetage
- 11h00 : ouverture officielle des "portes ouvertes"
- 11h30 : démonstration échelles à crochets
- 12h00 : manœuvre secourisme (animation continue sur mannequin + DSA)
- 13h30 : démonstration (feux friteuse/explosion)
- 14h00 : manœuvre des jeunes sapeurs pompiers
- 14h30 : manœuvre sauvetage déblaiement + GRIMP
- 15h15 : démonstration (les chiens de recherche)
- 16h00 : manœuvre de désincarcération
- 17h00 : démonstration (les chiens de recherche)
- 17h30 : démonstration des jeunes sapeurs pompiers
- Divers : concours de tir à la carabine, pêche à la ligne, buvette, parcours SP enfants, chamboule tout, vente de billets à gratter, boutique sapeurs-pompiers.

Retrouvez tout le
programme sur...

www.sdis91.fr

12h30 : restauration sur place

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LIMOURS
6 rue de la Brelandière / 91470 Limours

